14e ANNEE — N° 696 PARAIT LE SAMEDI 2 Juillet 1898

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LE NOUVEAU CABINET

Le ministère est enfin constitué, en voici la composition officielle et définitive :

Présidence du Conseil MM. et intérieur	Henri Brisson
Affaires étrangères . .	Delcassé
Finances	Peytral
Justice	Sarrien
Instruction publique .	Léon Bourgeois
Guerre.	Cavaignac
Marine	Ed. Lockroy.
Colonies.	Trouillot
Commerce	Maruéjouls
Agriculture	Viger
Travaux publics . . .	Tillaye

M. Vallé est nommé sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, et M. Mougeot est nommé sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes.

Espérons qu'il en sortira une politique de progrès démocratique.

Les Progressistes

Les républicains progressistes se sont réunis à la Chambre, sous la présidence de M. Ribot.

MM. Ribot, Charles Dupuy, Leygues et Delombre ont rendu compte des négociations auxquelles ils ont été mêlés au cours de la crise ministérielle.

La réunion, à l'unanimité, leur a voté des remerciements et des félicitations.

Elle a décidé, à l'unanimité aussi, de provoquer un débat sur la politique générale du nouveau cabinet, immédiatement après la lecture de la déclaration.

Cette interpellation va être déposée par MM. Poincarré, Krantz et Kruppi.

LE MARCHÉ AUX MINISTRES

Le *Journal des Débats* publie le délicat petit article que voici :

Si les traces et les ennuis qu'entraîne la formation d'un Cabinet laissaient à M. Brisson quelques loisirs, il pourrait lire avec profit et méditer l'histoire des ministères de Boukharie.

Quand l'émir de Boukhara voulait jadis changer de ministres, il envoyait par tout l'empire un homme de confiance afin de rechercher les hommes les plus honnêtes et les plus compétents. L'homme de confiance enfourchait un âne, parcourait les provinces et parfois, se trompant, ramenait des imbéciles, auquel cas l'émir mécontent lui faisait couper la tête en châtiment de son erreur.

D'autres fois, dans la crainte d'un pareil sort, le délégué revenait seul disant qu'il n'avait trouvé aucun homme qui fût capable de gouverner l'Etat. Dans ce cas encore, l'émir lui faisait trancher le col, alléguant que cet émissaire calomniait ses sujets.

On ne trouva bientôt plus personne pour se charger d'une mission si périlleuse et un émir se crut ingénieux et sage en inaugurant, pour recruter son Conseil, un procédé plus expéditif.

Il fit publier que tous ceux qui s'estimeraient dignes et capables de gérer les affaires publiques n'auraient qu'à se présenter, à chaque crise ministérielle, sur la Grand'Place de Boukhara, sous les fenêtres de son palais.

Ainsi, dans les villes de Bretagne, les filles en âge de se marier s'assemblent à certains jours devant le porche de l'église, et les gars du pays viennent au marché aux filles choisir leurs fiancées.

La première fois que souvrit à Boukhara le marché aux ministres, les candidats affluèrent par centaines. La seconde fois, il en vint déjà moins ; puis, peu à peu, les crises se succédant à de courts intervalles, on n'y vit plus venir que ceux qui ne pouvaient plus gagner leur vie par le travail.

C'est alors qu'un émir, qui passait en sagesse tous ses prédécesseurs, décréta qu'il n'y aurait plus de ministres et ce fut, dit-on, à dater de ce jour que les Boukhariens commencèrent d'être heureux.

HONTEUSE COMÉDIE

La combinaison du cabinet Brisson est une des plus honteuses comédies qui aient été jouées dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Il n'y a pas quinze jours, M. Bourgeois, qui est un des personnages les plus importants de la combinaison, déclarait, en interpellant M. Méline à la tribune, que le parti radical n'accorderait sa confiance qu'à un ministère qui aurait inscrit dans son programme ces deux articles intangibles qui ont constitué tout le programme électoral de ce parti :

1° La révision de la Constitution ;

L'impôt global et progressif.

Et l'accord entre M. Brisson et ses complices s'est établi sur l'ajournement de la révision et sur le renoncement à l'impôt global.

Il parait que ces messieurs proposeront une petite réforme fiscale, mais empruntée à un opportuniste, à M. Delombre.

En somme, c'est le programme du cabinet Méline que le cabinet Brisson endosse.

On se demande pourquoi cet abandon de leurs principes ?

Il est bizarre, en effet, de voir un cabinet exclusivement composé de radicaux faire si bon marché de la politique de casse-cou qu'ils juraient de mettre en pratique.

La raison n'en est pas difficile à trouver.

Ils se sont dit :

Si nous soutenons notre programme, nous sommes perdus.

Nous n'aurons pas le temps de lire notre déclaration gouvernementale jusqu'au bout.

Il faut donc, si nous voulons vivre quelques mois, nous déguiser en modérés.

Par lassitude ou imbécillité, la Chambre nous laissera vivre.

Et nous aurons le temps de bouleverser tous les services administratifs, de jeter à la porte nos adversaires et de les remplacer par nos créatures.

Ce sera toujours cela de gagné.

Nous espérons que la majorité ne se laissera pas prendre au masque dont se couvrent prudemment l'ex-président blakboulé et ses compagnons d'aventure.

Nous voulons croire qu'on saura leur jeter à la face cette apostrophe qui les laissera déconcertés !

— Et votre programme ?

LA MISSION DE BONCHAMP

On sait qu'en même temps que la mission Marchand traversait l'Afrique de l'Ouest à l'Est, une autre mission, dirigée par M. Bonchamp, partait du Harrar, dans le but de tendre la main à la première.

Le chemin à parcourir était singulièrement moins long, mais M. de Bonchamp devait constamment opérer dans le champ d'action des intrigues anglaises.

Aussi a-t-il perdu une quarantaine d'hommes dans divers combats, et a-t-il dû finalement rebrousser chemin vers Djibouti, sans avoir pu atteindre son objectif.

M. de Bonchamp vient d'arriver à Marseille, rentrant en France, où il se reposera de ses fatigues.

L'insuccès, très honorable d'ailleurs, de sa mission, prouve une fois de plus quelle guerre acharnée les Anglais font faire à l'influence française par les indigènes, partout où la « cavalerie de Saint-Georges » a quelque action sur ces derniers.

Il faut donc nous défier particulièrement du mouvement de retraite du khalife qui, s'il est vrai qu'il ait abandonné Ondurman pour se rabattre sur El Obéid

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

15

LES DÉSILLUSIONS DE MONSIEUR SOLDORÉ

Par Louis des Iles

VIII

Il en vint à promettre son appui, ses lumières et son influence réelle, disait-il sans la moindre fatuité, pour faciliter à son voisin de table l'entrée dans l'administration, si toutefois M. Soldoré n'avait pas pour la carrière une antipathie invincible.

Hippolyte n'avait aucune antipathie, il avait bien plutôt des illusions. Il se voyait déjà, bientôt en tout cas, sous-chef, chef, grimpant l'échelle hiérarchique. Il se promettait de ne pas faire comme son père, et, sans nuire aux camarades, de se pousser des coudes honnêtement, loyalement, mais sans fausse pudeur.

Son futur protecteur avait déjà assez d'expérience de la vie pour deviner que le jeune homme s'emballait ici comme il l'avait fait pour la musique.

Il ne se crut pas en droit de le désabuser par avance, de le décourager du premier coup. Il se contenta de lui fournir quelques indications, de modérer son enthousiasme, de calmer ce feu par trop brûlant, pour éviter que la bonne volonté du néophyte ne fût consumé du coup.

Disons tout de suite qu'au sortir de la salle de garde, le bon Charles apprit avec satisfaction que sa combinaison avait abouti fructueusement.

M. Marinac croyait pouvoir affirmer que sous peu le jeune homme aurait un emploi, modeste d'abord mais suffisant, sous ses ordres plus que probablement. Hippolyte remerciait chaleureusement ses deux protecteurs «de rencontre», ses deux nouveaux amis, et paraissait radieux.

De fait il l'était.

Il nous reste à raconter un incident du diner qui se rattache étroitement, on le verra plus tard, à notre récit, qui, en dehors des circonstances déjà connues et de celles à connaître de la vie de notre héros, montre comment dans cette vie sont bizarres les caprices du hasard et les mystérieuses ramifications des destinées.

M. Charles avait été appelé dans les salles pour un cas urgent.

Interpellé à son retour :

— C'est la « petite mère » qui vient d'avoir une de ses crises, avait il répondu.

— Et c'est toi qu'elle a demandé, cela va sans dire.

— Heureux homme !

— Cela s'est calmé comme par enchantement, n'est-ce pas ? pas besoin d'éther ni de sels anglais.

Ta présence, ta vue, a suffi.

— Allons, mauvaises langues, riposta l'autre avec bonne humeur, rengainez vos propos insidieux.

Vous voyez bien qu'il a fallu des remèdes moins simples que vous ne prétendez. Il y a au moins un quart d'heure que je suis absent, et sentez mes mains bien que je les aie soigneusement lavées.

— Ah ! parbleu, en voilà une bonne raison. Un quart d'heure, cela prouve que ta vue et ta présence étaient le meilleur remède.

— Mes enfants, fit M. Charles devenu un peu plus grave, vous savez que je ne suis pas bégueule et que je supporte la plaisanterie. Mais les bonnes plaisanteries doivent être courtes.

— Tu te fâches, donc tu as tort.

Sapristi non. Je conviens que la « petite mère » préfère mes soins.

Mais vous me connaissez, je ne suis pas homme à abuser de mes avantages, surtout auprès d'une jeune fille si jeune encore, pauvre et malade comme elle l'est si souvent. Et puis elle est trop bien élevée, trop intelligente surtout, pour être soupconnée de manœuvres tortueuses.

— Bravo, l'avocat des dames, s'exclama un entêté. N'empêche que maintenant que la « petite mère » a marié tous ses « enfants », elle doit avoir furieuse envie de songer à elle.

— Toi, Marius, tai ton bec, tu as trop bu. Maintenant messieurs, ne gâtons pas cette cérémonie. Buvons là pour ne pas aller trop loin. A notre santé, mes enfants, et que l'avenir nous soit propice à tous.

Soldoré avait écouté sans guère comprendre, et naturellement n'osa interroger pour avoir le mot de l'énigme. Au surplus que lui importait ? Tout le monde trinqua, ni ce jour là, ni les jours suivants, notre ami n'eut l'occasion de revenir sur l'épisode qu'il oublia bientôt.

A suivre

© VILLE DE SISTERON

ne va pas tarder à se trouver en contact au moins indirect, avec la mission Marchand.

Or, il s'agira de savoir s'il vient s'appuyer sur nous ou s'il marche contre nous, comme avant-garde du sirdar Kitchemer.

ÉCHOS & NOUVELLES

On lit dans l'*Echo des Mines*.

Nous sommes heureux de faire part à nos excellents confrères et amis, du mariage de Mademoiselle Marguerite Laur, la fille de notre directeur général Francis Laur, ancien député de la Seine et de la Loire, avec M. Louis Sculfort ; l'explorateur bien connu, ancien élève de l'Ecole supérieure de commerce de Lyon, conseiller du commerce extérieur de la France. C'est le plus jeune blanc qui ait pénétré (à 22 ans) dans les profondeurs thibétaines. (Mission Lyonnaise de 1895 à 1897).

Les époux partiront pour la Chine après la cérémonie nuptiale et se fixeront définitivement en Extrême-Orient. Le jeune explorateur a, en effet, créé là-bas quatre comptoirs bien français à Hong-Kong, Shanghaï, Hankéou et Tientsin. Il est à la tête du Syndicat Franco-Chinois destiné à notre pays toutes les affaires nouvelles du vaste Empire que l'Europe est en train de se partager.

Bonne chance aux deux bons petits français qui vont porter au loin leur énergie et leur jeunesse, *ad majorem patriæ gloriam!* Puissent-ils avoir beaucoup d'imitateurs.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

Cours municipal de Dessin. — Par décision de M. le Maire, le cours municipal de dessin, sera fermé le 15 Juillet pour se rouvrir le 15 octobre.

Le prix offert par M. le ministre de l'Instruction publique à l'élève le plus méritant pour l'année 1898, sera donné le jour de la distribution des prix du Collège.

Nos rues. — Grâce aux soins de l'administration municipale, l'ordre commence à régner dans nos rues et nos places.

Après les plaques portant les noms on vient de placer les numéros des maisons. Excellente mesure.

Bélier. — On doit mettre sous peu en adjudication les travaux de construction du Bélier que le conseil municipal a décidé d'installer pour donner de l'eau à la Haute-Coste et dont nous avons déjà parlé dans le compte rendu de la dernière séance du Conseil.

Ce travail qui coûtera près de 1000 fr. sera établi d'après les modèles les plus perfectionnés, il donnera l'eau en quantité à ce quartier qui en est en ce moment totalement dépourvu, et en même temps que d'une très grande utilité pour les habitants, permettra de tenir les rues dans un bon état de propreté.

Championnat de Tir. — Au championnat de tir des lycées et collèges de France pour l'année 1898, notre établissement universitaire s'est classé 34me avant plusieurs des grands lycées de la région. Nos félicitations aux champions, au directeur des exercices physiques et au principal, qui sait si bien s'intéresser au développement de ces exercices essentiellement hygiéniques.

Avis. — M. LAUGIER, ancien boucher, prévient les fournisseurs et débitants, qu'il ne répond pas des dettes contractées par son fils LAUGIER Emile.

ÉTAT-CIVIL
du 24 au 30 Juin 1898

NAISSANCES

MARIAGES

NEANT

DÉCÈS

Dardet Jean-Pierre, 47 ans.

P.-L.-M. — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés du 8 au 17 juillet inclus, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 19 juillet.

Avis. — Le docteur SILVE nous prie de faire savoir qu'il s'est installé Grand'place dans la maison occupée auparavant par le docteur Angirany, à côté de Madame Astier, sage-femme. Il donnera des consultations tous les jours chez lui de midi à deux heures et les jours de foire et de marché toute la journée.

Recrutement. — Les réservistes dépendant de la subdivision de Digne, des classes de 1888 et 1891, ceux ajournés en 1897 et les disponibles de la classe 1894, dispensés en vertu de l'article 23, affectés aux régiments d'Infanterie, de Zouaves où de Tirailleurs, sont avisés qu'ils doivent se présenter du 1e au 15 juillet inclus à la gendarmerie dont dépend la localité dans laquelle ils se trouvent en résidence régulière pour retirer l'ordre d'appel les concernant.

Les réservistes (sous officiers ou hommes de troupe) des catégories désignées ci-dessus qui sont possesseurs d'une voiture automobile et qui désireraient prendre part aux manœuvres d'automne avec une de ces machines devront adresser, avant le 15 juillet prochain, au commandant du recrutement dont ils dépendent une demande écrite faisant connaitre la nature du véhicule et le nombre de personnes ou le poids du matériel qu'il peut transporter.

P-L-M. — BAINS DE MER DE LA MÉDITERRANÉE. — *Billets d'aller et retour valables 33 jours ; Billets individuels et billets collectifs (de famille).* Il est délivré du 1e Juin au 15 septembre de chaque année, des billets d'aller et retour de Bains de Mer. 1re, 2me, 3me classe, à prix réduits pour les stations balnéaires suivantes ;

Agay, Aigues-Mortes, Antibes, Bindol Baulieu, Cannes, Golfe-Juan-Vallauris, Heyres, La Ciotat, La Seyne, Tamaris-su.-Mer, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, St-Raphaël, Toulon et Villefranche-s-Mer.

Ces billets sont émis dans toutes les gares du réseau P-L-M. et doivent comporter un parcours minimun de 300 kil. aller et retour.

PRIX : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barême faisant ressortir des réductions importantes pour les billets individuels, ces réductions peuvent s'élever à 5 o/o pour les billets de famille.

P.-L.-M. — *Exposition générale Italienne à Turin.* Billets d'aller et retour de 1r, 2me, 3me classes à prix réduits de toute gare P-L-M à Turin, donnant droit à deux entrées à l'Exposition ; VALIDITÉ, 30 jours ; Arrêts en Italie, deux arrêts au choix tant à l'aller qu'au retour. Délivrance des billets jusqu'au 31 octobre inclus.

1° Immédiatement dans les gares de Paris, Nevers, Dijon, Lyon-Perrache, Clermont-Ferrand, St Etienne, Valence, Marseille G, V. Nimes (voyageurs), Grenoble, Chambéry.

2° Sur demande faite 48 h. à l'avance dans toutes les autres gares.

P-L M. — *Voyages circulaires a itinéraires fixes.* — Il est délivré pendant toute l'année, dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, extrêmement variés, permettant de visiter à des prix très réduits en 1e, 2e, 3e classe, les parties les plus interessantes de la France (notamment l'Auvergne, la Savoie, le Dauphiné, la Tarentaise, la Maurienne, la Provence, les Pyrénées), l'Italie, la Suisse, l'Autriche et la Bavière.

Arrêts facultatifs à toutes les gares de l'itinéraire : La nomenclature de tous ces voyages, avec les prix et conditions, figure dans le Livret-Guide P.L.M veudu au prix de 40 centimes dans les principales gares de réseau.

Prime à nos lecteurs. — Une caisse Eaux de Vals "*Favorisée*" autorisee par l'Etat, approuvée par l'Académie de Médecine, extra Gazeuse, souveraine dans les maladies de l'estomac, l'anémie, le foie, la rate. Quatorze fr. les 50 bouteilles.

Payement à trente jours.

Adresser les commandes au directeur du journal.

P-L-M. — *Excursions en Dauphiné.* La Cie P-L-M offre aux touristes et aux familles qui désirent se rendre dans le Dauphiné vers lequel les voyageurs se portent en plus grand nombre chaque année, diverses combinaisons de voyages circulaires à itinéraires fixes ou facultatifs permettant de visiter à des prix réduits, les parties les plus interessantes de cette admirable région : La grande Chartreuse, les gorges de la Bourne, les grands Goulets, les massifs d'Allevard et des Sept Laux, la route de Briançon et le Massif du Pelvoux, etc.

La nomenclature de ces voyages, avee prix et conditions, figure dans le Livret-Guide P-L-M. qui est mis en vente au au prix de 40 cent. dans les principales gares de son réseau, ou envoyé contre 0,75 en timbres-poste adressés au Service de l'Exploitation (Publicité), 20, boulevard Diderot, Paris.

—)o(—

Marché d'Aix
du 30 Juin 1898

Bœufs limousins	1 45	a	1 50
— Gris	1 40	à	1 45
— Afrique	1 10	à	1 15
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 50	à	1 55
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	» »»	à	» »»
Moutons Africains rés.	1 33	à	1 32
— arrivage.	1 10	à	1 20
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »»
— Mètis	» »»	à	» »»
— Réserve	1 30	à	1 35

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.

Il fortifie et embellit la chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs.
Fabrique : 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron, chez M. H. REBATTU Mercerie, Parfumerie, rue porte de Provence

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES lecteurs d_____ (*titre du Journal*)

découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse, à M. Z. BAJUS. éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez *gratis* et *franco* un joli morceau de musique pour piano.

VARIÉTÉS

LES CONVENTIONNELS SOUS LA RESTAURATION

Par ALBERT TOURNIER

JAURAND

Le 8 février 1816, le préfet de la Creuse fait connaître au ministre de la Police, qu'il a signifié au sieur Jaurand l'ordre de quitter la France, et que celui-ci lui a demandé un sursis d'un mois, étant atteint d'un accès de goutte très grave. Le sursis fut accordé.

Voici la copie de la lettre que Jaurand écrivait au Roi le 21 mai 1816, avec l'apostille des députés de la Creuse.

« Sire, Louis Jaurand, notaire à Ahun département de la Creuse, prosterné aux pieds de votre majesté, la supplie de permettre qu'il lui expose :

Que membre de la Convention il a voté dans le procès du Roi martyr, d'abord contre la mort, puis pour l'appel au peuple. Et ensuite contre le sursis parce qu'il lui fut démontré que le sursis s'il était prononcé, expirerait au massacre et les votants, et la famille Royale détenue au temple. Sa conduite annonce qu'il était au nombre de ceux qui voulaient sauver le roi, son caractère connu ne permet pas d'en douter. Veuf avec 7 enfants, agé de 60 ans, rongé de goutte, il ne peut être qu' objet de pitié. C'est à ce titre qu'il supplie tre majesté de lui accorder la grâce de la p ne prononcée contre lui par la loi de l'amn tie, que l'on a décidé devoir s'étendre jusq lui. Rue Jacob, hôtel de Modène, 12. »

(Apostille). Les députés du département la Creuse, supplient, sa majesté de jeter regard de commisération sur M. Jaurand. est agé de 60 ans, père de 7 enfants et presc habituellement retenu au lit par la goutte.

Doué d'un caractère modéré, et il eut as de force pour s'opposer d'abord aux proj des scélérats qui maitrisaient la conventi il n'en eut pas assez pour résister jusqu'à fin à la terreur qu'ils inspiraient. Il a expié moment de faiblesse par des regrets am regrets qu'il a même manisfestés par des tes publics lors de l'entrée en France de majesté, en qualité d'adjoint de la commu il en réunit les habitants, leur manifesta sa joie de cet heureux évènement, et leur recommanda l'attachement à leur souverain légitime. A Paris le 21 Mars 1816.»

A la suite de cette requête, le conseil du 11 avril 1816, accorde à Jaurand un sursis indéfini et il est compris à ce titre sur le tableau collectif des noms des conventionnels — et en date du 25 décembre 1818.

JULIEN (*de la Drôme*)

En 1814, Julien se retira dans ses propriétés du Dauphiné ; la loi d'exil contre les votants ne l'atteignait point, parce que n'ayant rempli aucune fonction publique ni signé l'acte additionnel. Il mourut par accident le 27 septembre 1821. Il laissait deux fils, dont l'un était Julien de Paris.

La Gazette de France (27 octobre 1821) avait annoncé que Julien s'était précipité lui-même d'une fenêtre. Julien n'avait pas signé l'acte additionnel et n'était pas banni. Il vivait retiré dans sa maison de campagne. Il avait 79 ans ; « sujet à des étourdissements, il paraît en avoir été saisi en fermant un contrevent d'une croisée haute d'environ 6 pieds. » Le fait est certifié par le médecin et est à la connaissance des habitants du pays.

Laguire (*du Gers*)

Né à Manciet (Gers) le 10 juillet 1755 mourut à Eauze (Gers) le 12 août 1827. On perd sa trace après la session conventionnelle. Ancien homme de loi, il avait répondu au 3e appel nominal : « Je vote pour la mort. Nous devons aux rois une grande leçon, aux peuples un grand exemple. »

La Reveillère-Lepeaux

L'ancien directeur La Reveillère-Lepeaux, qui n'avait signé l'acte additionnel put mourir à Paris le 27 mars 1824, âgé de 70 ans, entouré du respect universel. Après la promulgation de la loi d'amnistie, il fut néanmoins étroitement surveillé. D'après M. Pierre, commissaire du quartier de l'observatoire, le doux chef des Théophilantropes, sous l'apparence de la médiocrité et même de l'indigence, jouissait d'une fortune de 80.000 fr. de rentes ; et « cet homme dangereux devait être mis dans une surveillance sévère, peut-être même banni de France.

Il demeurait rue des Poules, au coin de la place de l'Estrapade. Hors d'atteinte de la loi, ne prenant aucune précaution pour se cacher, il fréquentait le jardin des Plantes où son goût pour la botanique le conduisait assidûment.

Son gendre Maillocheau demanda un passeport pour la Suisse. Ce voyage (29 avril 1816) avait-il pour but de ménager une retraite à La Reveillère Lepeaux au cas où il serait obligé de quitter la France ? Pour les observateurs de police, La Reveillère Lepeaux était très remarquable avec le même habit gris qu'il portait toujours, sa très petite taille, et surtout par sa bosse et ses difformités physiques, Il était venu se loger, 25 à 27 ans auparavant, chez un nommé Godat, brocanteur, rue Copeau, près la rue Mouffetard, à raison de 3 fr. par mois. De là il était passé rue Saint-Victor n° 9, maison de M. Tirel où il restait pendant sa puissance directoriale. Il alla demeurer ensuite rue du Puits l'Hermite puis revint rue des Fossés Saint-Victor n° 35.

A suivre

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 29 Juin 1898

Malgré la nullité persistante des affaires nos rentes et nos grands Etablissements de crédit font preuve d'une assez bonne fermeté spécialement le CRÉDIT FONCIER, LE COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, LE CRÉDIT LYONNAIS, LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE et LA BANQUE SPÉCIALE DES VALEURS INDUSTRIELLES qui gagne 3 points à 183.

Les obligations VILLE DE PARIS 1886 sont très recherchées de 403 à 404.

En valeurs Industrielles LE BEC AUER est sans changement. Les obligations 5 0/0 de la Co AUSTRO-BELGE DE PETROLE s'avancent à 97,50.

Les actions CHAUSSURES FRANÇAISES

© VILLE DE SISTERON

enues à 154. La C° DU GAZ, qui rdre son procès contre la ville de que un mouvement de recul qui e s'accentuer.

é aujourd'hui en Banque l'action ont le revenu, si on s'en rapporte ces des trois dernières aunées tre 7 et 8 0/0 selon l'importance es.

QUE FRANÇAISE D'EMISSION lement en vente neuf mille obliga- 0/0 de la SOCIETE GÉNÉRALE ATTOIRS MUNICIPAUX DE au prix de 490 fr. Ces obligations geables dans le délai de deux ans Bons de Délégations de Taxes es auxquels sont affectées par pri- ur le paiement de leurs intérêts amortissement, les taxes à per- s les Abattoirs Municipaux dont est concessionnaire, soit en France ssie. Ces taxes, édictées par les tes, sont perçues au même titre tributions indirectes; les obliga- ABATTOIRS MUNICIPAUX DE qui rapportent 20 fr. par an doi- vent donc être classées dans la même catégorie de placement que les obligations des Villes sur lesquelles elles ont l'avantage de donner un revenu plus élevé.

La C° DES GRANDES ARDOISERIES ANGEVINES au capital de 1.750.000 fr. divisé en 17,500 actions de 100 fr. a pour objet l'exploitation d'un vaste domaine ardoisier acheté 1.250.000 fr. mais estimé aujourd hui 2.250.000 fr.

LA BANQUE FRANÇAISE INDUSTRIELLE vient de constituer la Compagnie FRANÇAISE D'EXPLOITATION DES LAMPES ÉLECTRIQUES A ARC (Système Hegner) pour l'exploitation du brevet français.

Les 900 obligations nouvelles de 500 fr. de la Société générale des ABATTOIRS MUNICIPAUX de France émises à 497 donneront droit à un intérêt annuel de 20 fr. payable par trimestre les 1er janvier, avril, juillet et octobre.

L'obligation DES CHEMINS DE FER ETHIOPIENS est bien tenue à 326 fr.

Bravo Cerverra !

L'Escadre a jeté l'ancre au port de Santiago,
Et va, braves cubains, tous vous ravitailler
De vivres, mais surtout de savons du Congo.
Bravo, les espagnols ! et vivat pour Vaissier !

E. Benoite, au parfumeur parisien.

BIBLIOGRAPHIE

Le Lieutenant-Colonel Dérué vient de faire paraître une étude sur la réduction du service militaire. Il y démontre la possibilité de réaliser cette réforme, en augmentant la qualité de notre armée.

La grande et très réelle compétence du lieutenant-colonel Dérué, ancien directeur de l'Ecole d'escrime militaire de Joinville-le-Pont, et, depuis sept ans, inspecteur principal de l'Education physique à Paris, donne une haute autorité à ce travail, très complet et très pratiquement présenté. C'est par des chiffres que l'auteur fait ressortir les énormes avantages qu'aurait le service militaire de 18 mois, au double point de vue de l'intérêt particulier du citoyen et de l'intérêt de la défense nationale.

« *La Réduction du Service Militaire par l'Education Nationale* » — tel est le titre du travail du colonel Dérué.

Cet ouvrage est envoyé franco contre un mandat de *un franc*, adressé à Monsieur Aug. MOING, 79, rue d'Amsterdam, PARIS.

Etude de Me Léopold BÉQUART
Successeur de M. BASSAC
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
A L'AMIABLE

La moitié en nue propriété, d'un vaste et beau domaine situé sur le terroir des communes de Salignac et d'Entrepierres, dont le centre d'exploitation est au quartier de Briasq.

Ce domaine qui se trouve au bas et sur le versant sud de la montagne de Briasq, se compose : de bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et arrosables ; pré, bois et vagues, il est situé entre les villages d'Entrepierres et de Salignac, et distant de Sisteron d'environ cinq kilomètres.

Pour tous renseignements s'adresser à Me L. BÉQUART, chargé de la vente, et dépositaire des titres de propriété.

Étude de Me Charles BONTOUX
AVOCAT-AVOUÉ
à SISTERON (Basses Alpes)

PURGE
d'Hypothèques Légales

D'un acte passé par devant Me Clément TOPPIN, alors notaire à Volonne, assisté de témoins le trente-un mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré, il résulte que le sieur Joseph-Clément HEYRIÈS, menuisier à Volonne, a vendu à Joseph-Auguste JULIEN, propriétaire, demeurant et domicilié à Volonne, une Maison sise à Volonne rue du Portail, confrontant du Nord Caroline Jouve du levant une impasse, du Midi l'hoirie Julien, du couchant la rue, avec toutes choses clouées fichées et murées moyennant le prix de quinze cents francs.

Copie collationnée du dit acte de vente a été déposée au greffe du tribunal civil de Sisteron et l'acte de dépôt en a été ou en sera signifié : A M. le Procureur de la République près le tribunal civil de Sisteron et à la dame Magdeleine PROVENT, épouse du sieur Joseph-Clément HEYRIÈS, vendeur.

Cette insertion a pour but de purger l'immeuble vendu de toute hypothèque légale non inscrite et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur le dit immeuble seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux articles 2,193, 2,194 et 2,195 du Code civil.

Pour Extrait :
C. BONTOUX.

Etude de Me Léopold BÉQUART
Successeur de Me A. BASSAC
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

ADJUDICATION
VOLONTAIRE

Le Dimanche 17 juillet 1898, *à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé à Sisteron, en l'étude et par le ministère de Me* **Béquart,** *notaire, à la*

Vente aux Enchères Publiques
ET VOLONTAIRES

des immeubles ci-après désignés, appartenant à M. Joseph BARDONNENCHE, maître-maçon à Sisteron.

DÉSIGNATION
Commune de Sisteron

ARTICLE PREMIER

BELLE MAISON d'habitation avec remise et écurie située au faubourg La Baume, quartier du couvent, confrontant au Nord et au levant Monsieur Eysseric, au midi chemin, au couchant la route de Saint-Geniez.

Jouissance immédiate
Mise à Prix : 2000 francs.

ARTICLE DEUXIÈME

Une PROPRIÉTÉ en nature de labour arrosable en partie, complantée en vigne, au quartier des Mondrons et Plaine La Baume, confrontant du nord M. Bardonnenche Gaspard, du levant M. Alivons, du Midi le chemin, du couchant les frères Reymond, séparés par canal Saint-Tropez. Cet immeuble est relevé à la matrice cadastrale de Sisteron dans la section B, sous les numéros 119p, 120p, 873p, 874p, 1257p, 1258, pour une contenance de Cinquante-deux ares, Quarante-quatre centiares.

Jouissance après l'enlèvement de la récolte.

Mise à Prix : 800 francs.

Pour tous renseingements s'adresser à Me BEQUART, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Pour extrait :
Léopold BÉQUART

Etude de Me Ch. BONTOUX,
AVOCAT-AVOUÉ à Sisteron
Successeur de Me CHARNIER
et de Me AMY, notaire à Peyruis.

VENTE
D'IMMEUBLES
SIS A PEYRUIS

Il sera procédé **le Dimanche Vingt-quatre Juillet, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit,** *à trois heures de l'après-midi, en l'étude de* **Me Amy** *notaire à Peyruis, à la vente aux Enchères Publiques de l'immeuble ci-après désigné, situé sur le territoire de la commune de Peyruis, canton du dit arrondissement de Forcalquier (Basses-Alpes).*

LOT UNIQUE

Terre labourable sise à Peyruis, au quartier des Actions, d'une contenance d'environ trente-deux ares, soixante-quatorze centiares, portée au plan cadastral sous le numéro 199 de la section E, confrontant du midi Roër, du nord Rolland Paul, du levant Arnaud et du couchant le Chemin.

Mise à prix : Six cents francs,
ci . . . . . 600 francs.

Cet immeuble dépend de la succession du sieur Gabriel-Célestin MARTEL, en son vivant propriétaire à Châteauneuf Val-Saint-Donat. La vente en est poursuivie par la Dame Philomène ITIER, veuve du dit Gabriel-Célestin MARTEL, agissant en qualité d'héritière bénéficiaire du dit Gabriel-Célestin Martel.

Elle aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé aux minutes de Me AMY, notaire à Peyruis.

Sisteron, le 27 juin 1898.
C. BONTOUX.

Enregistré à Sisteron le vingt-sept juin mil huit-cent-quatre-vingt-dix-huit, folio 99 case 24.

Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

CORBEL.

La Revue des Journaux et des Livres
TREIZIÈME ANNÉE
Réduction du Tarif des Abonnements

Répandue dans le monde entier et rédigée par les écrivains les plus célèbres de notre époque, les plus aimés du public, la **Revue des Journaux et des Livres** est dans sa treizième année. Pour répondre au chaleureux accueil de ses nombreux lecteurs *elle réduit considérablement le tarif, de ses abonnements*, afin de se rendre accessible à toutes les bourses.

NOUVEAU TARIF RÉDUIT DES ABONNEMENTS : Trois mois, **3** fr.; six mois, **5** fr.; un an, **8** fr. On s'abonne, sans frais, dans tous les Bureaux de poste ; chez tous les libraires et marchands de journaux.

Le numéro : 10 centimes.

La **Revue des Journaux et des Livres** offre en *Primes gratuites* à chaque abonné **son portrait** carte-album et, sur l'envoi d'une photographie, un **splendide portrait** peint à l'huile

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est de nature à combler tous leurs désirs. Cette publication, *unique en son genre*, est la plus *complète*, la plus *curieuse* et la plus *intéressante* de notre époque. Elle reproduit, en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux, les revues et les livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Questions de modes, Voyages, Curiosités scientifiques, Agriculture, Hygiène et Médecine, Sports, Connaissances utiles, Joyeux devis, Chansons, Nouvelles à la main, Petites notes, Romans*, etc., etc., et fait, dans son *Courrier des Théâtres*, le compte rendu des premières de la semaine, ainsi que des grands concerts du dimanche. Elle contient, en outre, de nombreuses gravures d'actualité : portraits, évènements du jour, etc.

La **Revue** publie en feuilleton : 1° **La Vocation merveilleuse du célèbre cacique Piédouche, par** LÉON RIOTOR, étincelante satire de plusieurs travers de l'époque actuelle ; 2° **La Femme de Tantale**, par M. EUGÈNE DE LA QUEYSSIE, roman passionnel.

Un beau volume de vingt numéros spécimens, broché avec une jolie couverture tirée en deux couleurs, est envoyé, *franco*, contre **2** fr. **75** pour les départements et **3** fr. pour la Corse et l'Algérie.

La collection des douze premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de CINQ mille Nouvelles littéraires et Contes variés, signés des plus grands écrivains ; chaque volume est illustré de nombreuses gravures. Elle contient, en outre, des Romans complets d'*Alphonse Daudet*, d'*Henri Rochefort*, d'*Octave Feuillet*, de *Ludovic Halévy*, d'*Hector Malot*, de *Guy de Maupassant*, de *Paul Bourget*, d'*Émile Zola*, etc. La collection est composée de douze magnifiques volumes de 825 pages, contenant la matière de plus de cent volumes, vendus en librairie 3 fr. 50, solidement reliés en toile rouge, avec titres dorés. Chaque volume : 10 francs.

Les **12** *premières années*, **110 fr.** *le port en plus.*

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette.
EXPÉDITIONS EN PROVINCE.
CATALOGUE FRANCO (200 pages).
TÉLÉPHONE — USINE à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

58 années de succès
Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894
Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Exposition nationale ROUEN 1896
Exposit. universelle BRUXELLES 1897
ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe Véritable
CALME *instantanément la* SOIF *et* ASSAINIT L'EAU
DISSIPE *les* maux de cœur, *de* tête, d'estomac, *les* indigestions, *la* dysenterie *la* cholérine.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
EAU de TOILETTE et DENTIFRICE EXQUIS
EXIGER LE NOM DE RICQLÈS

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
HOTEL-CAFÉ GUINDON
SITUÉ A SISTERON, AVENUE DE LA GARE

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BEINET, avocat à Sisteron, et à M. PAYAN, maître d'hôtel, avenue de la Gare.

A CÉDER
DE SUITE
pour cause de santé
MAGASIN DE VERRERIE
CRISTAUX. FAYENCES, PORCELAINES
S'adresser à M. FERRON
Traverse de la Place

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et une chair plus ferme et plus blanche pour les veaux, il ne faut employer pour leur élevage et engraissage que la ***créméine***, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en beurre ou fromage. La ***créméine*** sert aussi pour l'élevage des agneaux porcs et poulains, cette farine hors concours aux expositions et honorée de 2 prix d'honneur et de 83 médailles ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente dans les bonnes épiceries. Exiger la ***créméine*** ROQUES du Mans et se méfier des imitations de sacs et contrefaçons de nom.

A CÉDER DE SUITE
A SISTERON
UN FONDS
de Marchand de Vins & Liqueurs
BELLE INSTALLATION
S'adresser au Bureau du Journal

4e ANNÉE

LA QUINZAINE MUSICALE

PETITE GAZETTE DU PIANO ET DU CHANT A LA MAITON

Journal de famille et de salon, joignant l'utile à l'agréable, donnant aux réunions intimes des éléments choisis de distractions artistiques et littéraires.

7 pages de musique grand format, 4 de texte et illustrations ; monologues, comédies, biographies, théories de danses, conseils, etc. Concours mensuels : 1.500 fr. de prix par an.

Abonnements. FRANCE : Un an, 6 fr., 6 mois, 3 fr 50 ; 3 mois 2 fr. ÉTRANGER : Un an, 8 fr.

Le numéro : 30 centimes. En vente chez les principaux libraires et dans les gares (Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint Germain, Paris)

ON DEMANDE A ACHETER
Rue Droite
UNE MAISON avec MAGASIN
S'adresser au Bureaau du Journal.

AUX SOURDS

Une dame riche, qui a été guérie de sa surdité et de bourdonnements d'oreille par les Tympans artifiels de Dr. Nicholson, a remis à son institut la somme de 25.000 francs afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympans puissent les avoir gratuitement. S'adresser à A. T. Hale, secrétaire, 22, St. Bride Street, Londres, E. C.

A VENDRE OU A CÉDER
en VIAGER

VASTE LOCAL, avec logement en parfait état de construction, pouvant servir à tout commerce.

Au Centre de la Ville

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMENIE
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du **PAPIER D'ARMENIE** au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.

EN VENTE PARTOUT

GROS : A. PONSOT, 8, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

FABRIQUE DE PATES ALIMENTAIRES

PATES ET SEMOULES SUPÉRIEURES POUR POTAGES

Spécialité de Pâtes pour les Troupes

ON TRAITE DES MARCHÉS A LIVRER AVEC MM. LES FOURNISSEURS pour la durée des ADJUDICATIONS

LOUIS AUDEMAR
Rue Saunerie, SISTERON (Basses-Alpes)

TOUTES LES PATES SONT GARANTIES PURE Semoule de Blé dur TANGAROK ET AFRIQUE

PRIX MODÉRÉS

Contre la **CONSTIPATION** *et ses conséquences :* EMBARRAS GASTRIQUE, MIGRAINE, CONGESTIONS, etc.

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

PURGATIFS, DÉPURATIFS, ANTISEPTIQUES avec l'*Étiquette* ci-jointe

EXIGER les **VÉRITABLES** GRAINS du **DOCTEUR FRANCK** en 4 couleurs et le **NOM** du **DOCTEUR FRANCK**

1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 grains) ; 3 fr. la Boîte (105 grains).

Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

MANUFACTURE DE CHAPEAUX

FEUTRE - VERINOS

NOËL CLÉMENT
SISTERON, (Basses-Alpes)

FORMES de CHAPEAUX - FEUTRE et PAILLE

FOURNITURES POUR MODES — DÉPOT DE ROTINS

CASQUETTES ET BERRETS

VERITABLE FER BRAVAIS
RECONSTITUANT ET TONIQUE

L'emploi des gouttes concentrées de **Véritable Fer Bravais**, sans odeur ni saveur, est recommandé par tous les Médecins aux *personnes anémiées* par les Privations, l'Age, la Maladie, le Surmenage. Il procure rapidement **Force, Vigueur, Santé et Beauté.** — Flacon : **5** fr.; 1/2 Flacon : **3** fr. **50.** Se méfier des Contrefaçons et Imitations. Le FER BRAVAIS ne se vend ni en Vin, ni en Elixir.

PHARMACIE CENTRALE DU NORD (la plus vaste de PARIS) 132 et 134, RUE LAFAYETTE) et dans toutes les Pharmacies.

Agents-Acheteurs sérieux sont demandés pour VENDRE les Célèbres et Parfaites Machines à Coudre

DAVIS

DEMANDER PRIX et CONDITIONS : **48, Boulevard Sébastopol, Paris.**

MAISON **ELIAS HOWE**, fondée en 1863. — *L. ANDRE & Cie.*

Anciennes Maisons MICHEL et ASTIER fils

LIBRAIRIE — PAPETERIE — RELIURE

Vve AUBERT ET Cie Successeurs
SISTERON (B-ALPES)

Madame Veuve AUBERT, à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'acquérir le fonds de Librairie-Papéterie de M. Astier fils. Comme par le passé, les nombreux clients de cette Librairie, seront assurés d'y trouver un assortiment complet de fournitures pour les Ecoles, Bureaux et Administrations.

Madame Veuve AUBERT remercie d'avance les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

BANQUE FRANÇAISE
18, Boulevard Montmartre, PARIS

PRETS *sur toutes successions en France, de Nues-Propriétés et Usufruits,*
ACHAT *Constitution de Rentes viagères.*

à un taux beaucoup plus élevé que les Cies d'Assurances

REMISE AUX INTERMÉDIAIRES

Téléphone N° 133-26.

PHTISIES, BRONCHITES, ASTHME, COQUELUCHE, ENROUEMENTS

Guéris en aspirant la

CIGARETTE LAGASSE

Régénérateur des organes respiratoires

Prix : 1 Fr. le paquet *franco poste*

Dépôt : **Pharmacie Centrale d'Alsace-Lorraine**

11, rue Lafayette, PARIS, et toutes Pharmacies

FUMEURS

Ne fumez qu'un papier à Cigarette

"LE CYCLISTE"

G. AUBERT

165, rue de Paris, MONTREUIL-SOUS-BOIS (Seine).

CAHIER A BOUT AMBRÉ

CAHIER GOMMÉ, FERMOIR INUSABLE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

A. TURIN — BASSES-ALPES

SISTERON — Spécialité d'affiches et de Travaux de luxe. — Cartes de visite et d'adresse

---

DANS TOUS LES CAFÉS DE LA VILLE

LIQUEURS SUPÉRIEURES CUSENIER

A BASE DE FINE CHAMPAGNE

QUINQUINA CUSENIER

TONIQUE. **LE SEUL VRAI** APÉRITIF.

ABSINTHE BLANCHE CUSENIER

NATURELLE

A BASE D'ALCOOL PUR DE VIN

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU
SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES

PERLES et **MÉTAL**

ARTICLES FUNERAIRES EN TOUS GENRES

PRIX MODERES

ON DEMANDE UN APPRENTI TYPOGRAPHE
A l'Imprimerie du "Sisteron-Journal"

PLUS de CONSTIPATION
Par l'emploi de la

TARTRORHEINE CHARLARD

Pilules laxatives et fortifiantes

DOSE : Une pilule au dîner ou le soir agit le lendemain matin.

PRIX : la boîte de 60 pilules : **3** fr.

Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.

Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

SAVON DENTIFRICE CHARLARD
Le meilleur Dentifrice antiseptique

Pour entretenir les dents, gencives, muqueuses, et pour éviter les accidents buccaux :

APHTES, GENCIVITES, STOMATITES, etc.

Prix de la boîte porcelaine : **3** fr.

Envoi d'une petite boîte d'essai contre retour de cette annonce et 15 centimes en timbres-poste.

Pharmacie CHARLARD, 12, Bd Bonne-Nouvelle, PARIS.

LOUIS FIDÈLE
Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons

Fournitures Générales pour Maçonnerie

A VENDRE
Pour Cause de Santé
MAGASIN DE CHAUSSURE
S'adresser au Bureau du Journal

TRAITEMENT DE L'ANEMIE ou CHLOROSE PAR LES PILULES FERRUGINEUSES DU Docteur BLAUD

de la PALES COULEURS

BLAUD

Le nom BLAUD est gravé sur chaque Pilule

A. Jolorelli PARIS

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON